

La cytopathologie anale en 2020
Paris le mercredi 1^{er} avril 2020

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Le point sur la place de la cytologie anale dans le dépistage des lésions anales chez les patients à risque ; les recommandations françaises.
- Cytoprélèvement et anoscopie : indications et méthodes.
- Techniques de cytologie et interprétation des prélèvements cytologiques
- Comprendre et appliquer la Terminologie de Bethesda 2017 en cytopathologie anale.
- Corrélation cytologie-histologie et terminologie OMS 2019
- Place des techniques ancillaires : immunocytochimie, biologie moléculaire.

LES COMPÉTENCES VISÉES SONT LES SUIVANTES :

- Maîtrise de la technique de prise en charge des prélèvements à la réception du prélèvement
- Maîtrise des critères diagnostiques des lésions pré néoplasiques et malignes de l'anوس.
- Maîtrise des techniques complémentaires
- Savoir établir un compte-rendu en appliquant la terminologie de Bethesda 2017

LE PUBLIC VISÉ :

- Pathologiste ayant à prendre en charge des examens de cytopathologie anale dans sa structure.
- S'il reste des places disponibles, cette formation pourra être ouverte à des internes en ACP en cours de formation.

PRÉREQUIS :

- Avoir un besoin de formation en cytopathologie anale car la structure reçoit ou va recevoir ce type d'examen.
- Avoir un diplôme ACP
- Le participant peut être débutant ou confirmé dans cette pathologie
- Il est nécessaire de faire une démarche de pré-inscription auprès du secrétariat de la SFCC sur le site www.francesfcc.org.
- Une fois la pré-inscription acceptée, le candidat s'engage à régler son inscription pour être effectivement inscrit.
- Le participant s'engage à répondre à un pré et un post-test (voir plus loin) et à assister à la formation présentielle de deux jours.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES SONT LES SUIVANTS :

- Une salle de cours équipée d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur, d'une caméra (projection de lames) et de microscopes individuels
- Des pochettes de lames illustrant cette pathologie
- Des clefs USB remises aux participants ou envoi des documents pdf

- Enseignement sous forme d'exposés et d'analyse de cas aux microscopes multitétes et individuels
- Il n'y aura pas de documents imprimés (politique AP-HP du «sans papier»)

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES D'ENCADREMENT SONT LES SUIVANTS :

- Deux pathologistes qui coordonnent également l'organisation, spécialisées dans cette pathologie ; un clinicien et un virologue

LES MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS :

- Etablissement d'un programme diffusé sur le site de la SFCC
- Réservation de salle et choix des enseignants
- Organisation d'un pré-test non présentiel, 6 à 8 semaines avant la formation
- Organisation d'une formation pratique et théorique avec correction du pré-test
- Feuilles de présence par demi-journée présentielle
- Organisation d'un post-test non présentiel, 1 à 2 semaines après la formation
- Correction du post-test et envoi du corrigé, au plus tard 6 semaines après la formation

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Pré-test et correction
- Fiche d'évaluation remise et relevée à la fin de la journée présentielle
- Post-test et correction
- Comparaison des résultats entre le prétest et le posttest

DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

L'enseignement comprendra trois parties :

Un enseignement non présentiel qui inclut deux demi-journées

- Un pré-test (première partie) :

Son but est d'évaluer l'état des connaissances des participants sur le diagnostic en cytopathologie anale avant leur formation présentielle. Pour cela nous adresser 8 compte-rendus de cytologie anale effectués entre le **01/09/2019** et le **31/12/2019** couvrant les 6 catégories de Bethesda.

Ces compte rendus serviront de pré-test et seront à envoyer au plus tard **le 1^{er} mars 2020** à l'adresse ci-dessous.

Dr B. Cochand-Priollet
Service de Pathologie
Hôpital Cochin
27, rue du faubourg St Jacques
75679 Paris cedex 14

- Un post-test (troisième partie) :

Son but est d'évaluer l'état des connaissances des participants sur le diagnostic en cytopathologie anale après leur formation présentielle. Pour cela, il sera envoyé par mail à chaque participant, dans la semaine suivant la formation, 6 cas anatomo-cliniques illustrés, inclus dans un fichier pdf. Cet envoi sera accompagné d'un questionnaire Word.

Les participants s'engagent à renvoyer le questionnaire Word avec leurs réponses **avant le 15/05/2020**. Une correction individuelle sera faite par les enseignantes de l'EPU accompagnée de l'envoi du corrigé sous forme de fichier pdf **avant le 30/05/2020**.

Les enseignantes communiqueront à la secrétaire de la SFCC les résultats anonymes des différents résultats du pré et du post-test pour bilan de la formation.

Un enseignement présentiel

Sur une journée le **Mercredi 1^{er} avril 2020** au sein du département d'ACP du Service de Pathologie, Hôpital Cochin

Lieu :

Service de Pathologie, Hôpital Cochin, 27 rue du Faubourg St Jacques, 75679 Paris cedex 14

Accès : Métro Saint Jacques (ligne 6) ; RER B : Port Royal ; Autibus n°38, 58, 91.

Organisé par :

- Dr. Béatrix Cochand-Priollet : beatrix.cochand-priollet@aphp.fr
- Pr. Monique Courtade-Saïdi : monique.courtade-saidi@univ-tlse3.fr
- Dr. Hélène Péré : helene.pere@aphp.fr
- Dr Lucas Spindler : lspindler@hpsj.fr

Buts :

Cet EPU doit permettre de se former à la technique et à la lecture des prélèvements anaux, d'en comprendre l'intérêt et de situer cet examen dans des stratégies plus complexes de prise en charge du patient.

Déroulement :

Il comprendra plusieurs exposés théoriques, des lectures au microscope et des séances interactives.

Support pédagogique : Clé USB ou pdfs des présentations des enseignants, des références et articles didactiques, la liste des participants et le programme.

Frais d'inscription :

Cet enseignement est référencé dans le cadre des DATADOCK.

- Pathologiste, membre de la SFCC : 400 €
- Pathologiste, non membre de la SFCC: 600€
- Assistant hospitalo-universitaire en poste en France ou résident ou ex-AFSE, membre de la SFCC : 200€
- Assistant hospitalo-universitaire en poste en France ou résident ou ex-AFSE, non membre de la SFCC : 250€
- Interne (en fonction des places disponibles) : 30€

Nombre de places : limité à 15

PROGRAMME PRESENTIEL

Mercredi 1^{er} avril 2020

Matin

8h45 : Accueil des participants

9h15 - 10h45 : Pré test

10h45 - 11h15 : La Terminologie Bethesda 2017 appliquée à la cytologie anale (B Cochand-Priollet)

11h15 - 12h00 : La cytologie anale : du normal au pathologique (M Courtade Saïdi)

12h00 - 12h45 : L'anuscopie et les prélèvements cytologiques : recommandations techniques et difficultés rencontrées; stratégies de prise en charge des patients (L Spindler)

12h45 - 14h00 : [déjeuner](#)

Après-midi

14h 00 - 14h45: Place du test HPV en cytologie anale et perspectives pour la prise en charge des patients (H Péré)

14h45 - 15h15 : Les techniques ancillaires (B Cochand-Priollet)

15h15 - 17h30 : Lecture de lames au microscope individuel et au multitêtes (B Cochand-Priollet/M Courtade Saïdi)

Déjeuner : lieu précisé ultérieurement - Prix du repas compris dans l'inscription.

Les enseignants communiqueront à la secrétaire de la SFCC les feuilles d'évaluation et l'analyse des réponses sur les différentes feuilles d'évaluation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les EPU sont exclusivement réservés aux :

- Médecins titulaires du C.E.S. ou du D.E.S. d'Anatomie et Cytologie Pathologiques,
- Assistants,
- Résidents,
- Ex-AFSE,
- Internes

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour la **pré-inscription**, remplir le formulaire en ligne sur le site internet de la SFCC www.francesfcc.org, onglet « formation », puis rubrique « modalités d'inscription »

Merci de remplir **tous les items** pour permettre l'envoi du formulaire.

1. Après avoir envoyé votre formulaire, un mail de prise en compte de la pré-inscription vous sera automatiquement adressé dans les minutes qui suivent. Si ce n'est pas le cas, merci de renouveler votre inscription ou envoyer un mail à contact@francesfcc.org

2. Une fois votre pré-inscription validée, vous recevrez un courrier avec les modalités d'inscription.

** = Champ obligatoire*

Nom* :

Prénom* :

En ce qui concerne votre profession, êtes-vous?

Pathologiste* : Oui Non

Souhaitez-vous communiquer votre adresse personnelle* :

Votre adresse ne sera pas communiquée et servira uniquement à la SFCC

Oui Non

Merci d'indiquer votre adresse professionnelle :

Nom de la structure/hôpital et service*

N° et type de voie* :

Libellé de la voie / lieu-dit* :

Code Postal* :

Ville* :

Pays* :

Tel mobile* :

Email* :

Membre SFCC à jour de cotisation* : Oui Non En cours

Si votre demande remplit les conditions et s'il reste des places, vous recevrez par mail, une **confirmation d'inscription** de la secrétaire de la SFCC, Mme Nathalie RAPPARD (sfcc.secretariat@gmail.com).

Dans ce cas pour nous aider à élaborer le programme définitif, vous devrez impérativement :

- Nous indiquer quel type de cytologie anale vous souhaiteriez voir aborder préférentiellement :
- Par étalement
- En milieu liquide
- Par étalement et en milieu liquide
- Envoyer votre réponse à beatrice.cochand-priollet@aphp.fr

Si votre demande remplit les conditions et qu'il ne reste plus de places, vous serez mis sur liste d'attente. Les demandes concernant les internes ACP seront mises en liste d'attente ; en fonction des places restantes les internes seront avisés au plus tard 15 jours avant la formation que leur pré-inscription est confirmée.

Toute inscription sera considérée comme ferme et définitive à réception du **règlement des frais d'inscription**, sous forme de chèque de caution libellé à l'ordre de la S.F.C.C (Société Française de Cytologie Clinique) à l'adresse du siège de la SFCC, Dr Bénédicte ROYER, 8 rue de Rochechouart, Boite 34, 75009 Paris.

Si le financement de la formation passe par une Convention de formation :

A la réception de l'inscription, le Prestataire fera parvenir une convention de formation simplifiée précisant les conditions financières

La priorité est donnée aux demandes d'inscription accompagnées du règlement, dans l'ordre de réception (le cachet de la poste faisant foi). Le chèque de caution n'est pas encaissé tant que la formation présentielle n'a pas eu lieu.

A la fin de l'EPU, une attestation de présence, un reçu ainsi qu'une feuille d'évaluation vous seront délivrés.

L'absence de règlement 30 jours avant la date de l'EPU, entraînera l'annulation de l'inscription sans autre préavis. La place sera proposée à un autre candidat inscrit sur la liste d'attente. Toute défection enregistrée : entre 60 et 30 jours avant la date de l'EPU entraînera automatiquement la retenue de 30 % sur le montant de l'inscription ; Moins de 30 jours avant la date de l'EPU, entraînera automatiquement la retenue de 60 % sur le montant de l'inscription. Les internes ne sont pas concernés par ces délais de règlement.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les personnes qui souhaiteraient bénéficier de la Formation Professionnelle Continue, sont priées de demander une convention de formation au secrétariat de la SFCC que vous pouvez contacter via l'adresse sur le site contact@francesfcc.org ou via l'adresse du secrétariat sfcc.secretariat@gmail.com

Les inscriptions répondent aux mêmes règles qu'évoquées ci-dessus. Un accord écrit de la formation est demandé.